

Prédic 8 mars

Lecture AT : Deutéronome 22, 13-29

13 Si un homme qui a pris une femme et qui est allé avec elle ne l'aime pas,

14 s'il lui impute des agissements scandaleux et lui fait une mauvaise réputation, en disant : « J'ai pris cette femme, je me suis approché d'elle, et je n'ai pas trouvé chez elle les signes de la virginité »,

15 alors le père et la mère de la jeune femme prendront les signes de sa virginité et les produiront devant les anciens, à la porte de la ville.

16 Le père de la jeune femme dira aux anciens : « J'ai donné ma fille pour femme à cet homme, et il ne l'aime pas ;

17 il lui impute des agissements scandaleux, en disant : "Je n'ai pas trouvé les signes de la virginité chez ta fille." Or voici les signes de virginité de ma fille. » Et ils déploieront le manteau devant les anciens de la ville.

18 Les anciens de cette ville saisiront alors cet homme et lui infligeront une correction ;

19 parce qu'il a fait une mauvaise réputation à une vierge d'Israël, ils le condamneront à une amende de cent pièces d'argent, qu'ils donneront au père de la jeune femme. Elle restera sa femme, et il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il vivra.

20 Mais si la chose est vraie, si les signes de la virginité n'ont pas été trouvés chez la jeune femme,

21 on fera sortir la jeune femme à l'entrée de la maison de son père ; les gens de sa ville la lapideront ; elle mourra, parce qu'elle a commis une folie en Israël, en se prostituant dans la maison de son père. Tu élimineras ainsi de ton sein ce qui est mauvais.

22 Si on trouve un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous les deux, l'homme qui a couché avec la femme, et la femme elle-même. Tu élimineras ainsi d'Israël ce qui est mauvais.

23 Si une jeune fille vierge est fiancée à quelqu'un, qu'un homme la trouve dans la ville et couche avec elle,

24 vous les ferez sortir tous les deux à la porte de la ville ; vous les lapiderez, et ils mourront, la jeune fille pour n'avoir pas crié dans la ville, et l'homme pour avoir abusé de la femme de son prochain. Tu élimineras ainsi de ton sein ce qui est mauvais.

25 Mais si c'est dans la campagne que cet homme trouve la jeune fille fiancée, si l'homme la saisit et couche avec elle, seul l'homme qui aura couché avec elle mourra.

26 Tu ne feras rien à la jeune fille ; la jeune fille n'est pas coupable d'un péché passible de mort ; c'est comme si un homme se dressait contre son prochain pour l'assassiner.

27 Car c'est dans la campagne qu'il l'a trouvée : la jeune fille fiancée a pu crier sans qu'il y ait eu personne pour la sauver.

28 Si un homme trouve une jeune fille vierge non fiancée, qu'il la saisisse et couche avec elle, et qu'on les trouve,

29 l'homme qui aura couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante pièces d'argent ; parce qu'il a abusé d'elle, il la prendra pour femme et il ne pourra pas la renvoyer, tant qu'il vivra.

Lecture NT : Jean 8, 1

1 Jésus se rendit au mont des Oliviers.

2 Mais dès le matin, il retourna au temple, et tout le peuple vint à lui. S'étant assis, il les instruisait.

3 Alors les scribes et les pharisiens amènent une femme surprise en adultère, la placent au milieu  
4 et lui disent : Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère.  
5 Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes : toi, donc, que dis-tu ?  
6 Ils disaient cela pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur la terre.  
7 Comme ils continuaient à l'interroger, il se redressa et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre !  
8 De nouveau il se baissa et se mit à écrire sur la terre.  
9 Quand ils entendirent cela, ils se retirèrent un à un, à commencer par les plus âgés. Et il resta seul avec la femme qui était là, au milieu.  
10 Alors Jésus se redressa et lui dit : Eh bien, femme, où sont-ils passés ? Personne ne t'a donc condamnée ?  
11 Elle répondit : Personne, Seigneur. Jésus dit : Moi non plus, je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pèche plus.

Ah ce Jésus de Nazareth. Quelle audace, quelle liberté de parole et d'action ! Il y a tout de même un abîme entre les préceptes que nous avons lu dans le Deutéronome et son attitude face à la femme adultère ! Ironie de l'histoire, figurez-vous que son église, et ce dès le début, a préféré oublier certains de ses faits et gestes ! Et c'est le cas de l'histoire de la femme adultère.

En effet, les plus anciens manuscrits des évangiles ne comportent pas ce récit ... Il faut attendre la fin du quatrième siècle pour trouver des manuscrits qui nous racontent l'histoire de cette femme ! Et pourtant, ce récit a tous les signes de l'authenticité par son style et son vocabulaire. Sa parenté avec le reste de l'évangile est évidente.

On peut se demander pourquoi donc les premiers chrétiens ont-ils été si dérangés par cet épisode de la vie de Jésus ? Un tel positionnement remettait-il trop en cause les lois de la morale, les lois religieuses, les lois de la société ? Jésus, était-il, dans ce passage, un peu trop féministe à leur goût ?

Il est vrai que les évangiles nous présentent un Jésus proche des femmes, qui n'hésite pas à enfreindre les codes de son temps pour leur parler, pour les libérer. Il n'enferme jamais ses auditrices dans un rôle prédéterminé, s'adressant à elles directement, sans passer par leurs maris – leurs propriétaires ! - ! C'est une attitude révolutionnaire par rapport aux coutumes de l'époque !

Trois exemple: Dans l'Évangile de Luc, il encourage Marie à adopter une attitude de disciple au lieu de s'affairer en cuisine malgré les reproches insistants de sa sœur Marthe. Je pense aussi à la scène très subversive de l'onction de Béthanie que l'on retrouve dans plusieurs évangiles ! Jésus reçoit l'onction- acte de prêtrise par excellence- de la part d'une femme (!), et dans l'Évangile de Matthieu, il prend sa défense lorsque ses disciples dénoncent un gâchis d'argent.. « *Pourquoi tourmenter cette femme ? Il est beau, le geste qu'elle a fait à mon égard. Des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'aurez pas toujours. Si elle a fait cela, si elle a versé ce parfum sur mon corps, c'est en vue de mon ensevelissement. Amen, je vous le dis : partout où cet Évangile sera proclamé – dans le monde entier –, on racontera aussi, en souvenir d'elle, ce qu'elle vient de faire.* ». Ou enfin dans l'Évangile de Jean, c'est à Marie-Madeleine que Jésus le Ressuscité se montre en premier et c'est elle qu'il mandate pour proclamer, littéralement pour prêcher la résurrection.

Malgré la place déterminante que leur a donné Jésus, la femme au parfum et Marie Madeleine ont été longtemps considérées par la tradition comme des prostituées – donc des pécheresses. Il a fallu attendre 1969 pour que l'Église catholique ne considère plus Marie-Madeleine comme une prostituée repentie. Cette année là, le pape Paul VI décrète que Marie-Madeleine ne doit plus être fêtée comme « *pénitente* », mais comme « *disciple* », OUF. Prédicatrice ? Non... quand même pas.

Il y aurait d'autres exemples de figures féminines héroïques dans la Bible et notamment dans le Premier Testament (Sarah, Abigaïl, Esther, Ruth, Anne et tant d'autres... ) mais il est temps de nous pencher sur le récit de la femme adultère afin de voir ce qu'il peut nous enseigner pour aujourd'hui.

Voici la scène : Jésus enseigne dans le temple. « Tout le peuple vint à lui » nous dit le texte. On peut donc imaginer qu'il y a du monde. Alors des hommes religieux débarquent et apportent une femme par la peau des fesses si je puis dire. Je dis bien « apportent » car au début du passage, cette femme est vraiment traitée comme un

objet. Elle est d'abord présente comme un corps, jeté là, probablement à moitié nu. Cette pécheresse n'a pas de nom, rejoignant la foule des femmes anonymes de la Bible. Elle n'est définie que par son « péché d'adultère », son infidélité. Jetée là, au milieu, comme une moins que rien, menacée par plusieurs hommes, prêts à lui jeter des pierres jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est une scène d'une extrême violence. On ne lui donne pas la possibilité de s'expliquer ou de se défendre. Et cela va même plus loin puisqu'en réalité elle n'est qu'un prétexte, qu'un appât pour essayer de coincer Jésus. En effet, les maîtres de la loi et les scribes souhaitent le mettre à l'épreuve pour pouvoir l'accuser.

Il y a donc un double procès. Et deux personnes risquent la condamnation : Cette femme en danger de mort d'un côté ; et Jésus, qui risque la crucifixion s'il blasphème, s'il ose remettre en cause la loi de Moïse, s'il ose ne pas appliquer la Loi de Dieu. Où est l'homme adultère qui devrait aussi, selon le Deutéronome, subir le même sort ? On ne sait pas, c'est le grand absent de cette scène. Seule la femme a été arrêtée et exposée à tous les regards.

Tout va très vite : « La loi de Moïse nous ordonne de lapider de telles femmes ! » « Et toi qu'en dis tu ? »

SILENCE. Jésus ne répond pas. Il se baisse et écrit sur le sol. Peut-être pour ne pas ajouter un énième regard de condamnation sur le corps de cette femme ? Peut-être pour se mettre à son niveau en signe de compassion. Ou bien tout simplement réfléchir au sens de cette loi. Il écrit sur le sable. Qu'a t'il écrit ? Personne ne le sait mais il y en a eu des commentaires et des interprétations de ce geste... Réécrit-il la loi de Moïse sur le sable plutôt que dans la pierre ?

Les pharisiens et les scribes s'impatientent, il doit répondre !

Jésus se relève : « Que celui qui n'a jamais péché lui jette le premier une pierre ! » Renversement incroyable, retournement de situation, Jésus les renvoie à leur propre péché. Et en disant cette phrase, il a le génie d'effacer la spécificité du péché d'adultère. Il renvoie les hommes présents et la foule à la question du péché en général. Autrement dit, oui, cette femme a commis le péché d'adultère, mais elle n'est

pas plus pécheresse qu'un autre... Et vous, êtes vous si parfaits que vous pourriez la condamner ?... Jésus les rend présents à eux-mêmes. Ils ne sont plus le doigt vengeur de Dieu, mais seulement des hommes confrontés à leur propre conscience. Ils voyaient une femme coupable, et maintenant c'est eux-mêmes pécheurs, qu'ils aperçoivent. Et la condamnation qu'ils portent contre cet objet méprisable, se retourne contre eux. Mais en disant cela, Jésus ne se place pas au dessus de ces assesseurs de façon péremptoire puisqu'aussitôt, il se baisse à nouveau pour écrire... Peut-être pour les laisser face à l'intimité de leur responsabilité ?

Uns à uns, les savants, les spécialistes de la loi et des écritures lâchent leur pierre et se retirent. Tous ont péché oui, tous un jour ou l'autre. Ils ont au moins l'humilité de le reconnaître. Les plus vieux d'abord puis les plus jeunes. Alors enfin, la femme va pouvoir sortir du silence dans lequel elle était emmurée. En parlant, elle n'est plus un objet, elle est restaurée comme un sujet. Jésus lui donne la parole « Eh bien femme, où sont il passés ? Personne ne t'a donc condamnée ? » Et elle répond : « Personne, Seigneur ». Et Jésus de répondre : « moi non plus je ne te condamne pas ; va, et désormais ne pêche plus. »

« Je ne te condamne pas, va, et désormais ne pêche plus... »

Jésus ne condamne pas, et en cela, il sauve la vie de cette femme. Il la sauve d'une mort terrible mais il va plus loin, il l'autorise aussi à commencer un nouveau chemin de vie, restaurée. Ce « désormais ne pêche plus » est une bonne nouvelle parce qu'en disant cela, Jésus affirme qu'il croit en la capacité de cette femme de vivre une vie vraiment vivante, une vie de grâce. En effet, le péché dans la Bible, n'est pas une affaire de morale. Le péché est une affaire de relation. Lorsque l'on est dans le péché c'est que notre relation à Dieu, aux autres ou à nous-mêmes est brisée, abimée.

Il ne lui dit rien d'autre que « je sais que tu es capable de recommencer une vie avec des relations plus saines ». Et ça c'est extraordinaire, parce que s'il elle met sa foi en ces paroles là, en ce regard là, elle pourra déplacer des montagnes. Elle repart, non plus comme une pécheresse sous le joug des ces dizaines de regards qui veulent sa mort. Elle repart, rétablie dans sa féminité, libre de prendre la parole et d'aller vers une vie de sujet responsable.

Dans ce texte, et c'est souvent le cas dans les évangiles, nous pouvons lire deux conceptions opposées de la justice. La première, défendue par les chefs religieux qui est punitive : Il y a une faute, il faut punir. L'autre, que l'on appelle une justice restaurative, une justice qui relève la personne et lui ouvre un nouveau chemin de vie possible... Le rapport qu'à Jésus à la Loi est profondément attachée à ce type de justice. Et cela ne l'empêche pas d'accomplir la loi mais c'est son rapport à la loi qui est différent.

Comme dit Marion Muller-Collard, Jésus n'est pas venu retirer un seul iota de la loi de Moïse. Il est venu l'écrire ailleurs que dans la pierre.

Il y en a eu des victimes au nom d'une morale, au nom d'une religion, au nom de Dieu lui-même ! Au nom de principes écrits et gravés dans la roche. Au nom des textes sacrés lus de manière littérale.

L'Évangile nous interpelle ce matin, chacun et chacune sur notre rapport aux différentes lois qui régissent nos vies.

Frères et sœurs, en ce temps de Carême, prenons le temps de regarder notre vie à la lumière de cet évangile qui libère.. Quelles sont les lois dans ma vie qui m'enferment, qui me poussent à me taire lorsque je devrais parler, qui me laissent passive lorsque je devrais agir, qui m'empêchent de vivre en Ressuscité, debout et libre ?

Quelles sont les lois, au noms desquelles j'ai tendance à porter un regard de condamnation sur les autres, quelque'ils soient ?

En ce qui concerne les lois religieuses, Jésus souhaite les écrire dans nos coeurs de chair. C'est à dire que nous utilisions ces lois pour servir la vie et non la mort, pour faire vivre l'autre, pour la paix, la joie et l'amour. Et cela est possible car nous sommes nous-mêmes au bénéfice de ce regard d'amour que Jésus pose sur chacun et chacune de nous.

Chaque homme et chaque femme de ce monde naît, grandit et évolue en étant influencée par des lois. Celles que l'on reçoit en héritage, celles que l'on décide de se fixer pour aller de l'avant.

Il y a les lois qui sont le fruits de l'histoire du pays dans lequel on vit, de notre culture. La loi de l'économie, les lois sociales. Les lois familiales aussi que nos parents ou grand-parents nous ont transmis et puis pour certains les lois religieuses. Ce texte met en scène la question du rapport à la loi avec la spécificité d'y impliquer la question du pouvoir. Ici la question du pouvoir des hommes sur le corps des femmes. Questions éminemment actuelle dans notre société qui depuis plusieurs années, est secouée par la révélation de scandales dans tous les milieux, notamment ecclésiastiques. Le Cardinal Barbarin, Jean Vanier pour n'en citer que deux.. Ce texte n'invite t'il pas aussi l'Église à reconnaître humblement son péché ? Mais il y a aussi les scandales dans le milieu du cinéma, milieu artistique... Je pense notamment au mouvement Me too qui, sur internet, a permis de libérer la parole de milliers de femmes victimes d'abus sexuels ou d'harcèlement sexuel. La parole se libère et c'est une excellente nouvelle car cela signifie que des milliers de femmes sont libérées d'une des pires lois qui les asservit : La loi du silence.

Mais revenons à la question des lois qui régissent nos vies. Ce qui est très étonnant c'est qu'une même loi peut dans certains cas être source de vie et de liberté et dans d'autres devenir une véritable prison.

Prenons l'exemple du mariage. Le mariage a un cadre, il comporte ses lois. Notamment celle de la fidélité. Lorsqu'elle est heureuse, vécue dans le respect et l'amour réciproque, cette promesse de fidélité est libératrice. Elle permet de d'établir une relation de confiance, dans la durée, sur des bases solides. Par contre, dans le cas contraire, lorsqu'un des époux subit des violences de quelque nature que ce soit ou que la relation est gangrénée par des conflits à répétition, le mariage peut devenir une cage.

Encore aujourd'hui, des millions de femmes ou petites filles sont obligées de d'enfreindre des lois qu'on leur a imposées pour être libre. Un mariage forcé par exemple. Celle-ci quitte son pays en cachette pour pouvoir avorter parce que les instances religieuses ou le gouvernement ne le permettent pas. Celle là se réfugie

chez une amie pour échapper à un mari violent. Une autre se retrouve mariée de force à un homme de 20 ans son aîné et subit le viol conjugal tous les soirs. Il y a des lois moins visibles mais quasiment universelles.

La grande majorité des pays du monde encore aujourd'hui connaissent des sociétés patriarcales, société dans laquelle le corps d'une jeune fille ou d'une femme et donc ses choix de vie appartient tour à tour à son père puis à son mari ou encore à son grand-frère – en tout cas pas à elle- parce qu'ils « savent » ce qui est bon pour elle, parce que c'est eux qui ont le pouvoir sur sa vie, sur son corps.

Nous savons aussi qu'encore aujourd'hui en France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Je ne veux pas spécialement jeter la pierre aux hommes aujourd'hui (hihi) car je ne pense pas que ce problème soit lié au sexe ou au genre de la personne. Il y a aussi, évidemment beaucoup d'hommes victimes de la violence de leur femme, de leur mère,... Il y a des filles victimes de leur mère et des fils victimes de leur père. Mais c'est bien l'éducation de notre regard collectif qu'il s'agit de transformer. C'est ce monde et ses lois qui oppriment que nous sommes appelés à faire évoluer. Pour que le corps des femmes ne soit plus soit une proie soit un objet de convoitise. En tant que chrétiens et chrétiennes, nous sommes les relais d'un regard différent, d'une parole différente qui libère et qui redonne à chacun et à chacune sa dignité ! L'attitude de Jésus nous montre très clairement comment changer notre regard et notre attitude : il s'est toujours placé du côté des victimes. En solidarité.

Nous sommes appelés en tant que disciples, à résister à toutes ces formes de pouvoirs qui asservissent les hommes et les femmes. Parce qu'en réalité, la soumission des femmes n'est absolument pas une bonne nouvelle pour les hommes. Le pouvoir qui vient de l'orgueil et dont nous pouvons tous être malades, enferme les dominants comme les dominés. Parce que la relation n'est plus équilibrée, n'est plus équitable et saine. Il y a celui qui parle et celle qui se tait. Il y a celle qui agit et celui qui subit. Hommes et femmes, nous sommes appelés à bâtir le Royaume qui vient. Ce royaume a été instauré très clairement par Jésus Christ qui, tout au long de son ministère n'a cessé de questionner les différents pouvoirs, n'a cessé de transgresser certains



interdits (en cotoyant des prostituées, en touchant des lépreux, en guérissant le jour du Sabbat, en annonçant le pardon des péchés à celui qui croit.. finalement en prêchant une bonne nouvelle radicale. MAIS TOUJOURS dans la non-violence.. jusqu'à dire sur la croix au sujet de la foule, des pouvoirs politiques et religieux ; « Pardonne leur car ils ne savent pas ce qu'ils font ».

Jésus condamne le péché mais jamais le pécheur ou la pécheresse.

Alors prenons le temps dans ce chemin vers Pâques d'entrer en nous-mêmes, dans le secret de notre conscience non pas pour nous autoflageller mais pour enfin, se donner les moyens de vivre concrètement la réalité du Royaume qui vient.

Un Royaume dans lequel comme dit l'apôtre Paul « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme » et j'oserais rajouter, ni puissants, ni soumis...

Amen